



smile
APPART INSURANCE



smile appart insurance

l'assurance **simple et complète** pensée
pour les **locataires d'appartements**.



Vous louez un appartement de 110 m², 2 chambres, 1 bureau ?

smile appart insurance est la solution optimale pour les locataires d'appartements :



une assurance simple



un tarif forfaitaire avantageux



un package de garanties essentielles



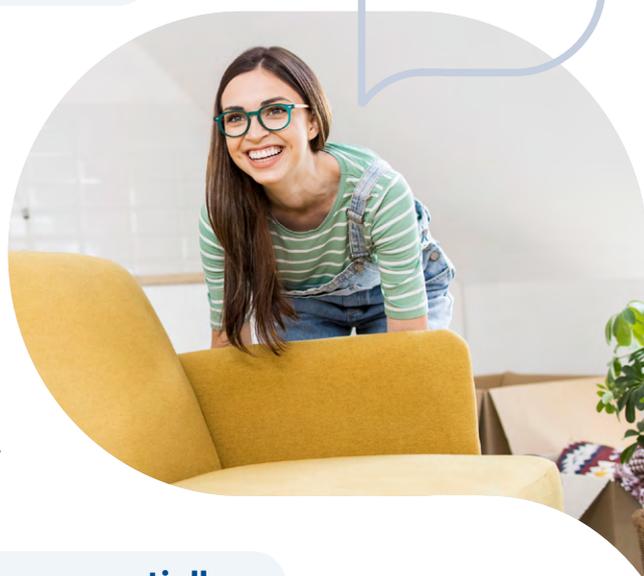
une couverture provisoire immédiate

À qui s'adresse smile appart insurance ?

smile appart insurance a été pensée pour les locataires d'appartements dont la superficie **n'excède pas 110 m²** et contenant **jusqu'à 3 pièces aménagées de plus de 8 m²** en plus de la cuisine, du salon, de la cave ou du garage et des pièces d'eau (toilettes, salles de bain/douche).

Condition de souscription : pas de résiliation, suspension ou refus par une autre compagnie au cours des 5 dernières années.

Pour plus d'informations, **contactez votre courtier**.



Un package "5-in-1" de couvertures essentielles

Le package contient toutes les garanties dont vous avez besoin :

- ✔ **Responsabilité civile locative** : couverture obligatoire qui couvre les dégâts que vous pourriez causer au logement que vous louez (par exemple, si vous causez un incendie ou un dégât des eaux qui endommage le logement).
- ✔ **Contenu** : protège, entre autres, vos meubles, vêtements ou appareils en cas de sinistre (incendie, dégât des eaux,...).
- ✔ **Vol** : vous indemnise en cas de vol ou tentative de vol.
- ✔ **Responsabilité civile familiale** : couvre les dommages que vous, vos enfants ou vos animaux pourriez causer à d'autres.
- ✔ **Protection juridique vie privée** : vous couvre, entre autres, pour le recours civil et la défense pénale (par exemple, assistance juridique et/ou prise en charge éventuelle des honoraires de votre avocat lorsque vous voulez obtenir réparation d'un dommage ou si vous êtes cité à comparaître au tribunal de police).

Des extensions de garantie spécialement pensées pour vous simplifier la vie et automatiquement incluses dans votre assurance :

- ✔ **Rupture anticipée de bail** : prise en charge des frais en cas de rupture anticipée de bail (sous conditions).
- ✔ **Séjour temporaire** : couvertures responsabilité locative et contenu acquises lorsque vous occupez un logement temporaire.
- ✔ **Sous-location** : couvertures en responsabilité civile et contenu acquises pour le sous-locataire.
- ✔ **Transfert Zen** : en cas de transfert de contrat et lorsque vous devenez propriétaire, pas de franchise pour le 1^{er} sinistre habitation et responsabilité civile familiale.



Consultez les conditions générales de smile appart insurance sur www.assurancesfoyer.be afin de connaître l'étendue des garanties ainsi que les limites d'intervention.

Un tarif simple et avantageux

Un tarif calculé au nombre de pièces :

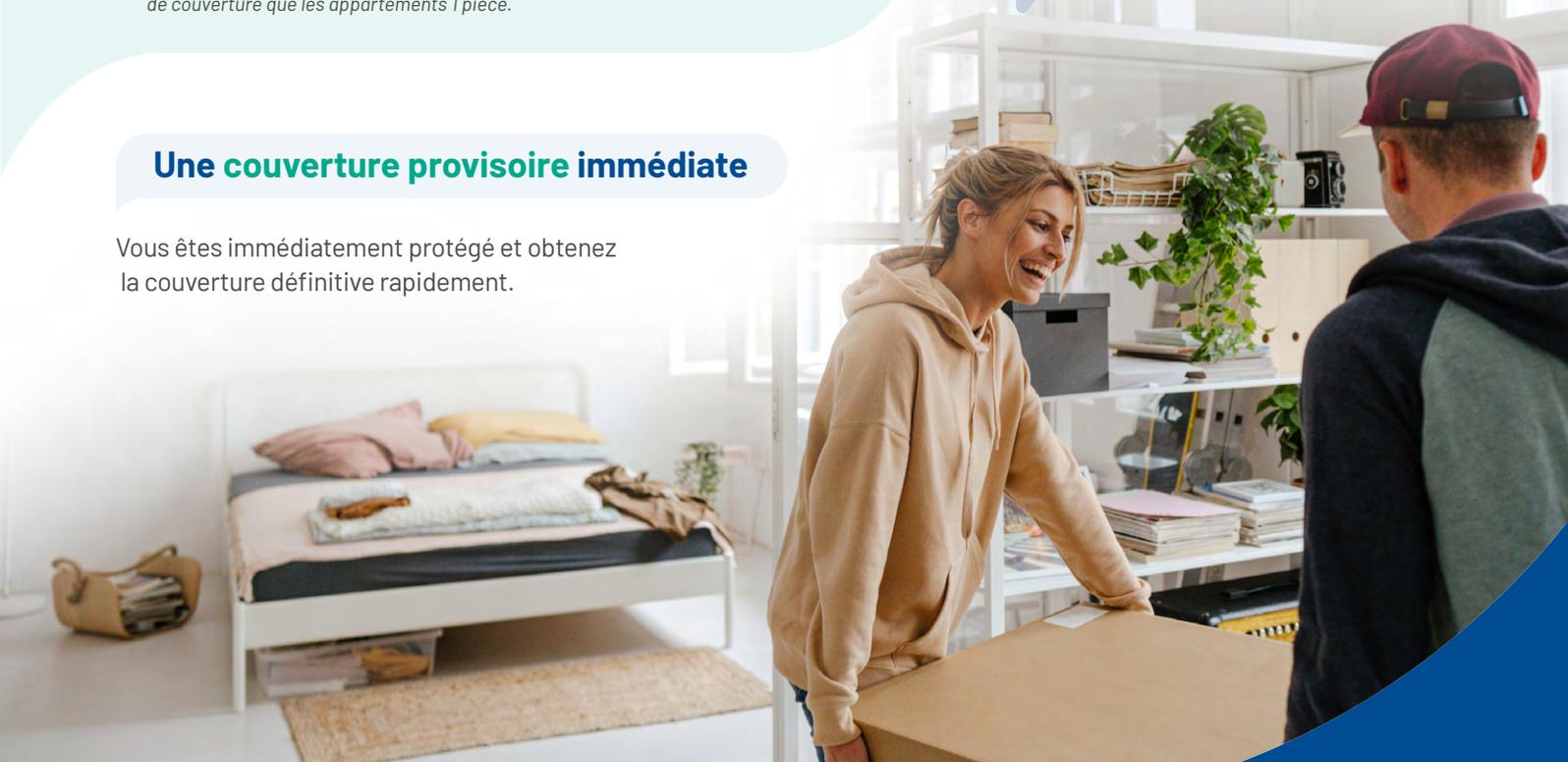
Nombre de pièces	Prime mensuelle
Studio* et appartement 1 pièce	15€
Appartement 2 pièces	20€
Appartement 3 pièces	25€
Cave ou garage	+ 1,50€

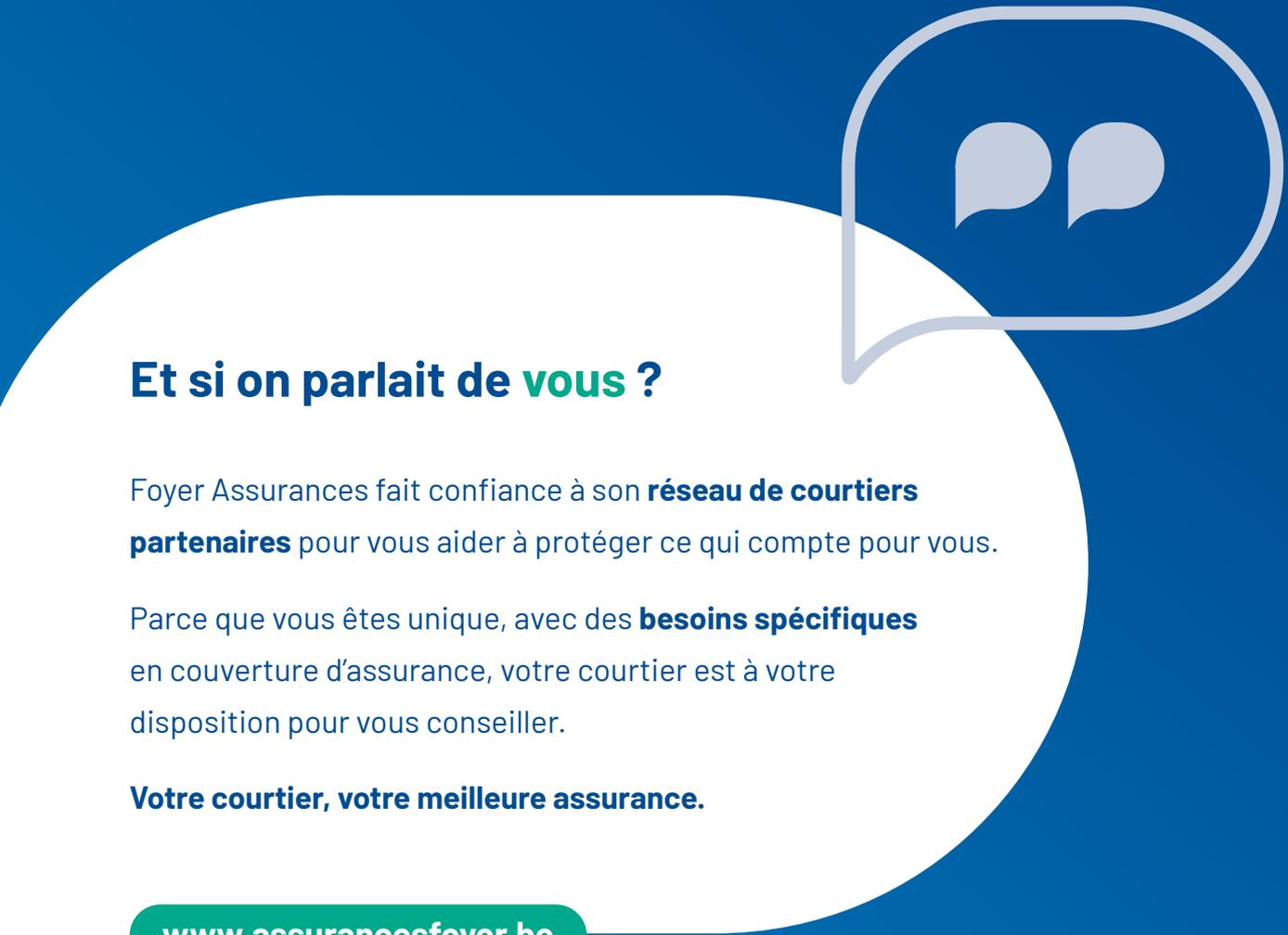
* les studios ou les kots sont assurés au même tarif et sur base des mêmes limites de couverture que les appartements 1 pièce.

Souriez,
vous êtes bien assuré
avec **smile appart**
insurance !

Une couverture provisoire immédiate

Vous êtes immédiatement protégé et obtenez la couverture définitive rapidement.





Et si on parlait de **vous** ?

Foyer Assurances fait confiance à son **réseau de courtiers partenaires** pour vous aider à protéger ce qui compte pour vous.

Parce que vous êtes unique, avec des **besoins spécifiques** en couverture d'assurance, votre courtier est à votre disposition pour vous conseiller.

Votre courtier, votre meilleure assurance.

www.assurancesfoyer.be

Documentation non contractuelle.
Consultez les conditions générales sur www.assurancesfoyer.be.

Foyer Assurances S.A.

12 rue Léon Laval - L-3372 Leudelange (Luxembourg)

FSMA : 1258 - N° entreprise : 0823.448.143

 **Foyer**